

INTRODUCTION

Le Canada est le cinquième exportateur mondial de poisson en termes de valeur. En 1994, les produits canadiens de la pêche ont atteint une valeur dépassant les 3,2 milliards de dollars, dont 80 p. 100 (2,8 milliards) ont été exportés. Le Canada exporte des produits de la pêche vers une centaine de pays. Les États-Unis représentent le plus important marché d'exportation pour les produits canadiens de la pêche. Viennent ensuite le Japon et l'Union européenne. Ces trois destinations représentent ensemble environ 92 p. 100 des exportations.

La force concurrentielle du Canada dans le domaine des produits de la pêche témoigne de son accès privilégié à l'une des ressources les plus riches et les plus diversifiées, en dépit des pénuries temporaires de certaines espèces. Cette force témoigne aussi de l'accent mis par l'industrie sur la haute qualité, la sûreté et la valeur nutritive des produits. Ces derniers sont garantis par le système d'inspection canadien. La diversité des espèces et des produits disponibles est le résultat des différences entre les espèces de l'Atlantique, du Pacifique, des eaux douces de l'Arctique et de l'aquaculture.

Les pêcheries de l'Atlantique

En 1994, les prises du Canada atlantique ont atteint 650 869 tonnes, pour une valeur d'un milliard de dollars. Les espèces les plus importantes sont le homard, la sébaste, la palourde, le pétoncle, le crabe des neiges, la crevette et le hareng. On trouve aussi de la morue, de l'aiglefin, de la plie, de la goberge, du flétan du Groenland, du capelan, de la raie et du maquereau.

La flotte de pêche en haute mer de l'Atlantique compte environ 50 chalutiers de haute technologie qui fonctionnent toute l'année. Comme ces vaisseaux pêchent pendant de longues périodes, ils arrivent à livrer du poisson de haute qualité en le traitant selon les règles de l'art, effectuant en mer les opérations de congélation, de saignée, d'éviscération, de mise sur glace et de mise en boîte. On compte aussi environ 30 000 vaisseaux plus petits qui pratiquent la pêche saisonnière dans les eaux internes et littorales. Ce secteur garantit la qualité en déchargeant ses prises le jour même. On utilise en outre des techniques de pêche de qualité supérieure telles que la palangre et la dandinette.

Les pêcheries du Pacifique

En 1994, les prises du Pacifique ont atteint 280 000 tonnes de poisson, pour une valeur de 473 millions de dollars. Le saumon est la principale source de revenu des pêcheries de la Colombie-Britannique. Les principaux marchés d'exportation du saumon en

conservent incluent le Royaume-Uni, le continent européen, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La France, le Japon, les États-Unis et la Suède sont les principaux marchés du saumon surgelé. Les exportations d'oeufs de hareng vers le Japon arrivent au deuxième rang après le saumon. Les poissons de fond comme le sébaste, le merlu et le poisson plat, et les mollusques comme l'huître et le crabe prennent de plus en plus d'importance sur la côte du Pacifique.

Les pêcheries en eau douce

Les pêcheries canadiennes en eau douce se concentrent autour des Grands Lacs ainsi que dans le centre et le nord du Canada. En 1994, les prises en eau douce ont atteint quelque 36 000 tonnes, pour une valeur totale de plus de 75 millions de dollars. On transforme plusieurs espèces d'eau douce de grande valeur, incluant le corégone, le doré, le brochet, la truite et le doré noir. Les États-Unis sont le principal marché des espèces canadiennes d'eau douce, suivis de l'Europe et du Japon.

L'Aquaculture

L'industrie aquacole canadienne se développe rapidement et la valeur de sa production a atteint les 290 millions de dollars en 1993. Les principales espèces élevées au Canada demeurent le saumon de l'Atlantique, la truite arc-en-ciel, l'huître et la moule. Dans le secteur du saumon, qui représente le gros de l'industrie, le saumon de l'Atlantique dépasse celui du Pacifique comme espèce principale autant sur la côte ouest que sur la côte est. La production de saumon d'élevage s'élève à 25 900 tonnes évaluées à la ferme à 245 millions de dollars en 1994. La truite arc-en-ciel demeure l'espèce dominante dans le centre du Canada, bien que l'omble chevalier soit devenu une espèce commerciale. On poursuit les recherches pour réussir l'élevage d'espèces telles que la morue charbonnière, le flétan et le loup de mer.

Inspection et normes de qualité

Les rigoureuses inspections canadiennes — incluant l'inspection des navires, des usines et des sites de chargement, de déchargement et d'entreposage — garantissent que seuls les meilleurs produits du pays atteindront les marchés étrangers.

Le gouvernement canadien, par l'entremise de la division de l'Inspection du ministère des Pêches et Océans, est responsable de l'application de la Loi de l'inspection du poisson et de ses règlements. Il garantit que le poisson et les produits de la pêche canadiens respectent les normes, qu'ils sont produits dans des conditions saines, et qu'ils sont bien emballés et étiquetés. Ces